

**Communauté d'Agglomération
du Bassin de Bourg-en-Bresse**

3, avenue Arsène d'Arsonval
CS 88000
01008 BOURG-EN-BRESSE CEDEX
Tél. : 04 74 24 75 15
Fax : 04 74 24 75 13

Bourg-en-Bresse,
Le mardi 29 août 2017

Affaire suivie par : Karine DOPONT
Service des Assemblées
04.69.41.01.88

**A Mesdames et Messieurs
les Membres du Bureau**

Objet : Convocation du Bureau

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à une réunion du **Bureau** qui aura lieu le :

lundi 4 septembre 2017 à 15h30

à

BOURG-EN-BRESSE - Communauté d'Agglomération (3 Avenue d'Arsonval)

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour et le rapport.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, l'expression de ma considération distinguée.

Amélie

Le Président

Jean-François DEBAT
Maire de Bourg-en-Bresse
Conseiller Régional Auvergne Rhône-Alpes



Bureau du lundi 4 septembre 2017

ORDRE DU JOUR

DECISIONS DE GESTION* :

Projet de territoire, Politiques contractuelles, Ruralité, Aménagement numérique

- Demande de subventions au titre du FSIL - Contrat de ruralité pour l'équipement en fibre optique des zones d'activités du Biolay et de Roujus

Solidarité, Social, Petite Enfance et Jeunesse.

- Analyse de la pratique pour les professionnels du Multi accueil Pom'Cannelle

DECISIONS D'ORIENTATION :

- Décisions fiscales à prendre au Conseil de Communauté du 27 septembre 2017
- Point sur la CLECT - Zones d'Activité
- Devenir de la piscine de Mépillat

** Vous êtes destinataires des rapports. Les décisions de gestion seront présentées et mises en discussions sans être lues.*